

Sur  
[www.infos-ouvrieres.fr](http://www.infos-ouvrieres.fr)  
/abonnements

De nombreuses formules  
au choix :  
100 % numérique  
ou  
numérique + journal papier



ou en renvoyant ce formulaire qui ne donne droit qu'au journal papier

- Par prélèvement mensuel : 7 euros  
 11 euros pour les plis clos  
 Par prélèvement mensuel avec soutien : ..... euros

(Les prélèvements ont lieu en fin de mois. Dater et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postale. Vous pourrez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)

- 12 n<sup>os</sup> : 20 euros       6 mois (25 n<sup>os</sup>) : 35 euros  
 1 an (51 n<sup>os</sup>) : 70 euros       1 an, pli clos : 135 euros

Remplir lisiblement et en lettres CAPITALES

Comité : .....  
Département : .....

NOM, Prénom .....

N° : ..... Rue, bd, av, etc. : .....

Nom de la voie : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Email : .....

Bulletin à renvoyer à :

Informations ouvrières, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479  
Paris Cedex 10. Chèque à l'ordre d'Informations ouvrières.

### Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Informations ouvrières à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions d'Informations ouvrières. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date : .....

Signature (obligatoire) :

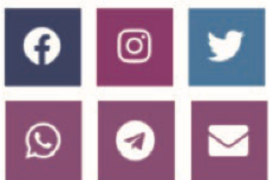
**IMPORTANT** : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZ442543

Cadre réservé à l'administration du journal.

Sur  
[www.infos-ouvrieres.fr](http://www.infos-ouvrieres.fr)  
/abonnements

De nombreuses formules  
au choix :  
100 % numérique  
ou  
numérique + journal papier



ou en renvoyant ce formulaire qui ne donne droit qu'au journal papier

- Par prélèvement mensuel : 7 euros  
 11 euros pour les plis clos  
 Par prélèvement mensuel avec soutien : ..... euros

(Les prélèvements ont lieu en fin de mois. Dater et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postale. Vous pourrez suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.)

- 12 n<sup>os</sup> : 20 euros       6 mois (25 n<sup>os</sup>) : 35 euros  
 1 an (51 n<sup>os</sup>) : 70 euros       1 an, pli clos : 135 euros

Remplir lisiblement et en lettres CAPITALES

Comité : .....  
Département : .....

NOM, Prénom .....

N° : ..... Rue, bd, av, etc. : .....

Nom de la voie : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Email : .....

Bulletin à renvoyer à :

Informations ouvrières, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479  
Paris Cedex 10. Chèque à l'ordre d'Informations ouvrières.

### Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Informations ouvrières à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions d'Informations ouvrières. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé, et vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Date : .....

Signature (obligatoire) :

**IMPORTANT** : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postale, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro ICS : FR69ZZ442543

Cadre réservé à l'administration du journal.